

## Situation financière des étudiant-es adultes au collégial

# Des réalités et des responsabilités inégalitaires

*Éric Richard*

Département de sociologie, Cégep du Vieux Montréal

Chercheur affilié au Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES)

REGARDS

« Je suis revenu aux études pour me donner un meilleur avenir, pas pour l'hypothéquer. Je crois que le cégep n'est pas adapté à ceux qui ont des factures à payer ou des enfants à élever. Les adultes n'ont pas le même *beat* que les plus jeunes. Tout le monde a des responsabilités, mais les adultes, c'est plus gros. Alors, soit le cégep s'adapte, ou soit on nous aide davantage sur le plan financier. Moi, j'ai trouvé ni l'un ni l'autre, j'ai abandonné » (Homme, Longueuil, 28 ans).

Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, le réseau collégial québécois<sup>1</sup> a connu une croissance importante des étudiant-es adultes, âgés de 24 ans et plus<sup>2</sup>, à l'enseignement dit « régulier » (Richard, 2018). Puisque les emplois exigeant une formation postsecondaire sont en nette progression (Gouvernement du Québec, 2022), cette tendance est fort probablement là pour durer : il est à prévoir que plusieurs adultes continueront à entreprendre des études postsecondaires plus tardivement, qu'ils et elles retourneront aux études pour se perfectionner, pour compléter une formation, ou pour se former dans un nouveau domaine.

L'intégration aux études postsecondaires et le retour aux études pour les étudiant-es plus âgés sont parfois parsemés de difficultés, notamment sur le plan financier (Fairchild, 2003; Lapointe Therrien et Richard, 2021). Les enjeux financiers représentent souvent la pierre angulaire dans l'articulation des différents obstacles personnels, dispositionnels et institutionnels (Keith, 2007) qui rendent le parcours scolaire collégial plus laborieux pour cette population étudiante. Ce qui les distingue au premier chef des étudiant-es plus jeunes, c'est que les adultes sont plus souvent responsables de gérer seul-es ces obstacles, alors que les plus jeunes peuvent généralement s'appuyer sur leurs parents.

Les témoignages recueillis lors de nos travaux de recherche évoquent par exemple une grossesse non planifiée, différents enjeux de conciliation famille-études-travail, une situation de monoparentalité, une expérience migratoire, une séparation, une maladie, un trouble de santé mentale, ou encore des événements imprévisibles et traumatisants comme un accident ou un incendie, la dépression d'un-e proche pour qui l'étudiant-e devient un soutien important, un parcours scolaire antérieur difficile ou bien le sentiment d'être un-e imposteur-trice, en étant « toujours » aux études à un âge avancé. Ces situations ou obstacles sont souvent multiples et contribuent à potentialiser l'effet de conditions financières difficiles et inégalitaires.

Les conditions financières des étudiant-es adultes sont généralement difficiles, et révèlent que leur expérience d'études postsecondaires est plus souvent marquée par le manque, la privation, voire le sacrifice. Nos données suggèrent que ces conditions sont inégalitaires puisque les étudiant-es adultes ne réalisent que rarement leur parcours dans des conditions économiques comparables à celles des étudiant-es plus jeunes. Par conséquent, les étudiant-es adultes ont des taux de diplomation plus faibles (Markle, 2015; Lapointe Therrien et Richard, 2021). Pour arriver à persévérer, à apprendre, à développer leurs compétences et à obtenir un diplôme, les étudiant-es adultes ne demandent pas l'impossible. Ils et elles désirent simplement que leurs réalités soient prises en compte.

Nous mobilisons ici les résultats de trois enquêtes menées entre 2018 et 2023. L'objectif de l'article est d'analyser la situation financière des étudiant-es adultes au collégial en mettant en lumière ce qui les distingue, d'une part, des cégépiens plus jeunes

et, d'autre part, ce qui différencie les étudiant-es adultes entre elles et eux selon différentes caractéristiques : le genre, la situation de parentalité et l'occupation d'un emploi rémunéré durant les études. Ce deuxième volet est important puisque la plupart des recherches considèrent les adultes inscrit-es aux études postsecondaires comme une population étudiante plutôt homogène alors que bien des distinctions, voire des inégalités, sont observables (Richard, 2022).

#### Démarche d'enquête

Cet article repose sur les données de trois enquêtes. D'abord, une analyse statistique des résultats du Sondage sur la population étudiante des cégeps (SPEC), un sondage mené annuellement par la Fédération des cégeps auprès des cégépiens-nes de la formation régulière. Les données présentées ici sont celles de l'automne 2021, où 22 172 étudiant-es inscrit-es dans 43 cégeps, dont 2 426 étudiant-es adultes, ont répondu. Des tests statistiques du khi carré de Pearson ont été produits afin d'identifier les caractéristiques pour lesquelles les 24 ans et plus se distinguent des autres étudiant-es. Tous les résultats présentés sont significatifs à un seuil de 5 % ( $p < 0,05$ ). Afin d'alléger le texte, seules les proportions sont présentées.

Ensuite, l'analyse des données d'une enquête longitudinale (2020 à 2023)<sup>3</sup>, réalisée exclusivement auprès d'un échantillon de 1 073 étudiant-es de 24 ans et plus inscrit-es dans 25 collèges aux quatre coins du Québec. Les étudiant-es ont été notamment interrogé-es sur leur situation financière comme cégépiens-nes. Tous les résultats présentés sont significatifs à un seuil de 5 % ( $p < 0,05$ ). Plusieurs commentaires ont été laissés par les participant-es sur les questionnaires, et certains sont repris dans cet article.

Enfin, l'analyse de 21 entretiens semi-dirigés réalisés en 2018 avec des étudiant-es adultes inscrit-es dans quatre collèges privés de la région de Québec. Ces entretiens ont permis d'approfondir leurs points de vue en ce qui concerne les facilités et les difficultés rencontrées : leurs réalités financières, les relations avec des étudiant-es plus jeunes et leurs besoins à l'égard de leur programme d'études, de la pédagogie en classe, des services offerts au collège et du milieu de vie du collège.

#### Financer ses études... et le reste.

De récentes analyses (Richard et al., 2023), tirées des données de l'édition 2021 du sondage annuel auprès de la population étudiante des cégeps, ont permis de comparer la situation financière des étudiant-es adultes à celle de leurs pairs plus jeunes. Les deux groupes se distinguent d'abord en ce qui concerne les sources de financement des études. Alors que la grande majorité des moins de 24 ans dispose du soutien parental comme source principale de financement, c'est très rarement le cas pour les étudiant-es adultes (6,3 %). Ces derniers-ères occupent généralement un emploi en parallèle de leurs études, durant l'été comme le font les plus jeunes, mais le plus souvent tout au long de l'année scolaire, ce qui est beaucoup moins fréquent chez les moins de 24 ans (49,5 % contre 26,2 %). Ils et elles sont environ trois fois plus nombreux-ses à avoir recours à l'aide financière aux études (AFE), et 11,3 % déclarent être soutenu-es financièrement par leurs conjoint-es, ce qui est presque inexistant chez les plus jeunes (0,4 %). Une étudiante résume bien comment s'articulent concrètement ces deux sources de revenus : « l'aide financière aux études m'aide beaucoup pour subvenir à mes besoins d'études, et mon mari s'occupe du reste, comme l'alimentation, les factures, le loyer... » (Femme, Longueuil, 29 ans).

Les étudiant-es adultes font également face à des responsabilités financières plus importantes que les plus jeunes et sont globalement plus inquiets-ètes à ce propos. Une étudiante s'exprime d'ailleurs très clairement : « ma situation financière est une grande source de stress et cela a une incidence sur mes études » (Femme, Sherbrooke, 28 ans). Cela s'explique entre autres par le fait qu'ils et elles doivent plus souvent faire face à une accumulation de dettes personnelles (50,9 % contre 24,4 %) et à des difficultés à financer leurs dépenses de base (44,6 % contre 32,9 %). Ils et elles sont également plus nombreux-ses que leurs jeunes pairs à assumer un rôle de soutien de famille (13,1 % contre 9,4 %).

Crédit : Justin Lim



*D'un-e adulte à l'autre*

D'autres différences sont observables lorsque les étudiant-es adultes sont comparé-es entre elles et eux selon différentes caractéristiques : le genre, la situation de parentalité et le travail rémunéré durant les études.

Si les femmes sont un peu plus nombreuses à avoir recours à l'AFE que les hommes, la principale distinction concerne le recours au soutien d'un-e conjoint-e (20,5 % contre 12,5 %) et aux pensions alimentaires (4,4 % contre 0,0 %). Il en va de même, et dans des proportions similaires, pour les parents aux études, comparativement aux étudiant-es sans enfants.

À ce propos, une étude qualitative réalisée auprès d'étudiant-es adultes du collégial (Lapointe Therrien et Richard, 2021) soulève les malaises ressentis et exprimés par les étudiant-es adultes à l'égard de leur conjoint-e qui doit les soutenir financièrement. Celles et ceux qui abordent le sujet ne sont pas du tout à l'aise avec cette situation et évoquent un sentiment de dépendance, une perte d'autonomie financière et une image de soi négative. Une étudiante exprime ainsi le malaise de ne pas pouvoir participer à parts égales au partage des frais :

« Par exemple, c'est mon chum qui achète le vin à la SAQ. Mais je ne suis comme pas capable de dire : "Je vais m'ouvrir une bouteille de vin". Je lui demande : "Est-ce que je peux ouvrir une bouteille de vin?", puis là, il me dit d'arrêter de le demander. Mais j'y réponds : "tu ne comprends pas. Je ne suis pas capable de m'en payer du vin, et de prendre ce que tu as acheté". Parce que dans ma tête, ce n'est pas du partage, je ne suis pas capable de me le payer. Je ne peux pas dire : "ce n'est pas grave, je vais en prendre une et je vais lui rembourser, c'est moi qui vais payer la prochaine". Non, je ne peux pas dire que c'est moi qui vais payer la prochaine... » (Femme, Québec, 32 ans).

Il est à noter également que chez les parents étudiant-es, ce sont les étudiantes qui ont les plus grandes responsabilités parentales et qui sont proportionnellement plus nombreuses en situation de monoparentalité. Cette situation parentale accentue les différences entre les étudiantes et les étudiants quant à la précarité de la situation économique, à la dépendance vis-à-vis d'autrui ou de l'AFE, et met en évidence de réelles inégalités quant aux conditions dans lesquelles se déroule leur parcours scolaire. Une mère étudiante monoparentale soutient d'ailleurs qu'« aucune adaptation n'est faite pour respecter le statut des mères monoparentales au cégep. Le système n'est pas fait pour ces femmes » (Femme, Gaspé, 41 ans). Une autre personne dans une situation similaire s'exprime également sur les enjeux financiers :

« Ma fille va avoir 18 ans bientôt, ce qui fait que je n'aurai plus droit aux allocations familiales. Ça représente une baisse de revenus de plus ou moins 800 \$ par mois. Je devrai donc travailler au moins 20 heures



Crédit: Wolfgang Mennel

## REGARDS

« Pour arriver à persévérer [...] et à obtenir un diplôme, les étudiant-es adultes ne demandent pas l'impossible. Ils et elles désirent simplement que leurs réalités soient prises en compte. »

par semaine pour le restant de mes études. Sérieusement, je ne sais pas si je vais y arriver. Je ne travaille pas présentement et je trouve ça très exigeant! De plus, j'ai le maximum de prêts et bourses puisque ma fille est aux études à temps plein. » (Femme, Drummondville, 48 ans)

Finalement, les étudiant-es adultes sans emploi sont plus nombreux-euses à devoir compter sur différentes autres sources de revenus. Ils et elles ont principalement recours à l'AFE sous forme de prêts ou de bourses (respectivement 49,8 % et 48,0 %), et bénéficient plus souvent du soutien d'un-e conjoint-e (25,6 % contre 13,3 % des étudiant-es en emploi). Dans une moindre mesure, ils et elles comptent également sur les pensions alimentaires, les prestations d'assurance-emploi, le soutien gouvernemental pour un retour aux études, l'épargne personnelle ou l'aide sociale. Les différences entre celles et ceux qui peuvent se permettre de ne pas travailler et celles et ceux qui doivent le faire sont nettement contrastantes. Voici comment s'expriment deux étudiant-es rencontrés :

« Je me compte chanceuse de pouvoir me consacrer à mes études sans avoir de tracas financiers, et j'ai de bons résultats! J'adore ce que je fais! Mon conjoint assume entièrement toutes les dépenses puisqu'il a un très bon salaire. On investit pour l'avenir. » (Femme, Montréal, 30 ans)

« À cause que je dois travailler entre 25 et 35 heures par semaine en plus de l'école, je sens que je performe moins bien comparativement à d'autres qui ne travaillent pas. De plus, je me sens limite en *burn out*... Et c'est un sentiment partagé avec d'autres étudiants du même groupe d'âge que moi. » (Homme, Québec, 28 ans)

*Des privations qui perdurent*

Lors de l'enquête longitudinale, les étudiant-es adultes ont été invité-es à se prononcer sur divers énoncés concernant leur situation financière et à identifier tous ceux correspondant à leur situation. On leur a ensuite demandé de se prononcer à nouveau sur ces énoncés lors des trois semestres subséquents à leur inscription.

Globalement, les données révèlent que les restrictions et les privations perdurent, et que le stress lié aux ressources financières est omniprésent, tout au long du parcours collégial des étudiant-es adultes.

Chaque semestre, les participant-es déclarent principalement que « je me prive et que je dois restreindre mes dépenses ». Bien que l'énoncé « Je manque d'argent (je n'arrive pas à payer mon loyer, mes factures, je vis de l'insécurité alimentaire, etc.) » soit le moins fréquemment sélectionné, il faut quand même souligner qu'il est identifié par près de 10 % des étudiant-es adultes, et que la proportion d'étudiant-es adultes déclarant que leur situation financière peut nuire à la poursuite de leurs études varie entre 13,0 % et 18,4 %. Les énoncés concernant le fait de se sentir stressé-e à cause des ressources monétaires et le désir de travailler davantage pour avoir plus de revenus sont plus fréquemment sélectionnés. Par ailleurs, la proportion d'étudiant-es indiquant avoir « besoin de l'aide financière aux études du gouvernement pour subvenir à mes besoins » passe de 27,0 % au premier semestre, à 37,4 % au quatrième semestre. En parallèle, ils et elles considèrent de plus en plus souvent que « L'aide financière aux études du gouvernement est insuffisante » :

« Difficile de vivre avec 1500 \$ par mois des prêts et bourses. Au début j'endurais, mais là je n'y arrive plus. » (Homme, Gaspé, 34 ans)

« Le calcul des prêts et bourses est vraiment mauvais. Pour la première année, j'avais déclaré 26 000 \$ de revenus et j'avais 1200 \$ par mois. Pour la deuxième année, j'ai déclaré 16 000 \$ et j'ai 485 \$ par mois... Comment calculent-ils? Comment est-ce possible d'arriver financièrement? Je vais tout lâcher. » (Femme, Granby, 36 ans)

Ces éléments sont d'autant plus marqués chez les femmes, les parents, et les étudiant-es sans emploi. Les étudiantes estiment s'endetter davantage, ce qui nuit à leur situation financière, et considèrent avoir de plus en plus de problèmes financiers au fur et à mesure des semestres. Elles estiment également avoir de plus en plus besoin de l'AFE pour subvenir à leurs besoins et jugent cette aide insuffisante. La situation est similaire chez les parents étudiant-es et les étudiant-es sans emploi. Ces derniers-ères déclarent par ailleurs avoir davantage besoin du soutien financier de leur famille ou de leur conjoint-e.

*Des enjeux de persévérance*

En somme, ces données permettent d'observer des différences sur le plan financier, qui jalonnent le parcours collégial des étudiant-es adultes, notamment en ce qui a trait aux sources de revenus disponibles pour financer leur projet de formation et aux inquiétudes qui découlent de leur situation financière : des responsabilités financières plus grandes, moins de soutien parental, ou encore une dépendance importante à l'égard de l'AFE octroyée par le gouvernement. Par ailleurs, les étudiant-es adultes sont plus souvent préoccupé-es par les enjeux financiers à court terme (le paiement des factures) ou à long terme (les dettes qui s'accumulent), tout en vivant des incertitudes dans l'attente des prêts et bourses et des préoccupations quant aux responsabilités économiques familiales. Ces préoccupations témoignent de responsabilités importantes pour les étudiant-es adultes, et d'inégalités qui ont tendance à les distinguer des étudiant-es plus jeunes, d'une part, et d'autres situations inégalitaires selon leurs caractéristiques et leurs conditions de vie, d'autre part. Des situations et des préoccupations qui ne favorisent assurément pas la réussite scolaire et l'obtention d'un diplôme collégial. Nous avons exposé ailleurs (Richard et Veilleux, 2023), à partir du corpus de données de l'enquête longitudinale, les raisons d'abandon des études collégiales des étudiant-es adultes. Entremêlée à d'autres raisons, la précarité de la situation financière est mentionnée par 31 % des décrocheurs-euses adultes et représente la raison la plus fréquemment indiquée pour expliquer l'abandon des études.

*Énoncés proposés aux participant-es concernant leur situation financière (résultats pour le premier semestre)*

- J'estime que je me prive et que je dois restreindre mes dépenses (sorties, achats, alimentation) (55,4 %).
- Je me sens plus stressé(e) en lien avec l'argent (sentiment de dépendance, perte d'autonomie, privations, ne pas pouvoir accumuler de l'argent pour la retraite, etc.) (35,0 %).
- J'aimerais travailler plus pour tout payer, mais je n'y arrive pas (manque de temps, horaires non compatibles, etc.) (30,3 %).
- Je n'ai pas plus de problèmes financiers (28,8 %).
- J'ai besoin de l'aide financière aux études du gouvernement (prêt et bourse) pour subvenir à mes besoins (27,0 %).
- J'ai besoin de soutien financier de ma famille et/ou de mon/ma conjoint-e (19,3 %).
- L'aide financière aux études du gouvernement (prêts et bourses) est insuffisante (19,2 %).
- J'estime que ma situation financière actuelle peut nuire à la poursuite de mes études (18,4 %).
- Je m'endette plus et cela nuit à ma situation financière (17,1 %).
- Je manque d'argent (je n'arrive pas à payer mon loyer, mes factures, je vis de l'insécurité alimentaire, etc.) (7,5 %).

Les résultats exposés dans cet article représentent une brève incursion pour comprendre la réalité financière des cégépiens plus âgés. Ils mettent en exergue la vulnérabilité et la situation de dépendance à l'égard de l'AFE, et des partenaires de vie pour certains profils d'étudiant-es.

Les données recueillies suggèrent que le premier lieu d'intervention est celui de l'AFE en ce qui concerne l'accessibilité et, surtout, les allocations qui semblent insuffisantes. Comme des chercheurs (Doray et al., 2005; Howard Sims et Barnett, 2015) soutiennent que les établissements postsecondaires ne sont pas adaptés aux populations étudiantes plus âgées qui ne suivent pas un cursus linéaire, il y a lieu de se demander si le système d'AFE est adapté aux réalités des cégépiens adultes. Comme l'AFE reçue ne semble pas couvrir tous les besoins qu'un-e étudiant-e adulte doit satisfaire durant son parcours scolaire, il semble pertinent de penser à une bonification des prêts, à une augmentation des bourses ainsi qu'à d'autres formes de soutien : un taux d'intérêt privilégié, un congé d'intérêt au remboursement des prêts, un sur-sis de paiement des dettes d'études initiales, voire d'autres paiements, etc. Les échanges (entretiens semi-dirigés, courriels, conversations informelles) que nous avons eus avec les cégépiens adultes durant nos travaux nous amènent à constater que ce qu'ils et elles demandent est simple : une situation financière favorable à la poursuite de leurs études collégiales jusqu'à l'obtention d'un diplôme et des conditions qui ne mettront pas leur avenir économique en péril pour avoir fait le choix de revenir aux études à un âge avancé.

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre comment les enjeux financiers des étudiant-es adultes affectent leur expérience collégiale, et la nature des inégalités, voire de la marginalisation et de la stigmatisation qu'ils apportent. Le présent article se concentre sur les enjeux liés au genre, à la situation parentale et à la situation d'emploi, mais il serait également pertinent d'élargir la perspective à d'autres caractéristiques sociales, telles que l'identité ethnoculturelle, le statut d'immigration ou la situation de handicap, par exemple. Le gouvernement et les directions des collèges doivent mettre à l'ordre du jour la recherche de solutions, pas seulement pour répondre aux besoins ponctuels du marché du travail, mais pour assurer la pérennité de conditions viables pour la poursuite des apprentissages tout au long de la vie. Ce, afin que les étudiant-es adultes, ainsi que certain-es étudiant-es plus jeunes qui peuvent vivre des expériences similaires, n'aient pas de mal à répondre à une question fondamentale que plusieurs d'entre elles et eux se posent : « comment vais-je financer mon projet d'études et mes autres responsabilités, pour assurer ma persévérance jusqu'à la diplomation? » et, ainsi, assurer des conditions d'accès à l'éducation postsecondaire et de persévérance scolaire équitables pour tous et toutes.



Crédit : Tracey Hocking

## REGARDS

### Notes

1. Au Québec, l'inscription aux études postsecondaires s'effectue d'abord dans un cégep (collège d'enseignement général et professionnel) qui constitue le premier palier de l'enseignement supérieur. Le cégep a comme principale caractéristique de faire cohabiter deux secteurs d'études : l'enseignement préuniversitaire, qui prépare à l'université, et l'enseignement technique qui offre des voies de formation menant au marché du travail. Le cégep accueille les étudiant-es qui ont terminé les cinq années du cours secondaire. Si le parcours scolaire s'est réalisé en continuité, un-e Québécois-e accède généralement au cégep à l'âge de 17 ans.
2. Le travail de recension de Langrehr et al. (2015) permet d'observer que l'âge séparant les étudiant-es adultes de leurs pairs plus jeunes se situe entre 21 et 27 ans. La plupart des chercheurs-euses tracent la ligne à 23, 24 ou 25 ans. En effet, autour de 24 ou 25 ans, rares sont les étudiant-es qui n'ont pas quitté le foyer familial et développé une certaine forme d'autonomie financière (Gauthier et al., 2006) qui les distingue de la majorité des étudiant-es du collégial.
3. Nous tenons à exprimer notre gratitude au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec pour avoir subventionné nos travaux dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (11229) et pour en soutenir la diffusion par le Programme d'aide à la diffusion des résultats de recherche au collégial (13313).

## Références

- Gouvernement du Québec. (2022). Bulletin trimestriel du marché du travail. Premier semestre 2022. Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidaire-social/publications-adm/mt/bulletins-semestriels/00ensemble-quebec/2022/00mtbmt2022S1.pdf>
- Doray, P., Bélanger, P. et Mason, L. (2005). Entre hier et demain : carrières et persévérance scolaires des adultes dans l'enseignement technique. *Lien social et Politiques*, 54, 75-89. <https://doi.org/10.7202/012861ar>
- Fairchild, E. E. (2003). Multiple roles of adult learners. *New Directions for Student Services*, 102, 11-16. <https://doi.org/10.1002/ss.84>
- Gauthier, M., Leblanc, P., Côté, S., Deschenaux, F., Girard, C., Laflamme, C., Magnan, M.-O. et Molgat, M. (2006). La migration des jeunes au Québec : rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec. Observatoire Jeunes et société, Centre Urbanisation, culture et société, Institut national de la recherche scientifique (INRS). <https://espace.inrs.ca/id/eprint/2601/1/RapportNational.pdf>
- Howard Sims, C. et Barnett, D. R. (2015). Devalued, misunderstood, and marginalized: Why nontraditional students' experiences should be included in the diversity discourse. *Online Journal of Workforce Education and Development*, 8(1), article 2. <https://opencuilibs.ued.edu/ojwed/vol8/iss1/2/>
- Keith, P. M. (2007). Barriers and Nontraditional Students' Use of Academic and Social Services. *College Student Journal*, 41(4), 1123-1127.
- Langrehr, K. J., Phillips, J. C., Melville, A. et Eum, K. (2015). Determinants of nontraditional student status: A methodological review of the research. *Journal of College Student Development*, 56(8), 876-881. <https://doi.org/10.1353/csd.2015.0090>
- Lapointe Therrien, I. et Richard, É. (2021). Les étudiants adultes au collégial : les comprendre pour mieux les soutenir. *Pédagogie collégiale*, 35(1), 16-24. [https://educinfo.xmlui/bitstream/handle/11515/38214/Revue-Automne2021-Vol.35-1\\_LapointeTherrienRichard.pdf](https://educinfo.xmlui/bitstream/handle/11515/38214/Revue-Automne2021-Vol.35-1_LapointeTherrienRichard.pdf)
- Markle, G. (2015). Factors Influencing Persistence Among Nontraditional University Students. *Adult Education Quarterly*, 65(3), 267-285. <https://doi.org/10.1177/0741713615583085>
- Richard, É. (2018, 7 mai). La recherche sur les étudiants adultes : un défi conceptuel, une pertinence indéniable [communication par affiche]. 86e congrès de l'ACFAS, Chicoutimi, QC, Canada. <https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/86/enjeux-recherche/3/c>
- Richard, É. (2022). Qui sont les personnes étudiantes adultes à l'enseignement supérieur collégial québécois? Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, 24(3), 123-144. <https://doi.org/10.7202/1100380ar>
- Richard, É., Tardif, S., Gaudreault, M.M., et Savard, C. (2023). Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche spécifique portant sur les étudiantes et les étudiants de 24 ans et plus. ÉCOBES – Recherche et transfert, CRISPESH, IRIPII. <https://fedeccegeps.ca/wp-content/uploads/2023/04/enqueteressite-rapport-24ansplus.pdf>
- Richard, É. et Veilleux, J. (2023). Et si le PARES permettait de prévenir le décrochage des étudiantes et étudiants adultes au collégial? *Pédagogie collégiale*, 37(1). <https://educinfo.xmlui/bitstream/handle/11515/39018/Richard-Veilleux-37-1-23.pdf>

Crédit: Judson Moore

